



ANNONCE DE STAGE

Mairie de Valenton (Val de Marne) – commune de 15 000 habitants, ville surclassée 20-40 000 habitants

Instructeur du règlement local de publicité

Attractive par ses projets d'aménagements et de développement, Valenton est une ville dynamique et en pleine mutation de 15 000 habitants située au sud-est de Paris dans le Val de Marne.

De nombreux projets transversaux sont à concevoir et mettre en œuvre au cours des prochaines années : projet de renouvellement urbain, projet de réaménagement du centre-ville, implantation d'équipements publics, développement urbain durable via un travail partenarial avec les acteurs du territoire.

Positionné au sein de la Direction du Développement Territorial, sous la responsabilité de la Directrice du développement territorial, le/la stagiaire au poste d'instructeur du règlement local de publicité est une personne ressource pour la réalisation des projets commerciaux et un acteur important de la qualité urbaine.

Description de la mission

- Recenser l'ensemble des enseignes sur le territoire communal en lien avec le service développement économique,
- Mettre en place un tableau de suivi de la taxe locale sur la publicité extérieure,
- Accueillir, informer et accompagner le public, les professionnels sur la préparation des dossiers de demandes d'enseignes, de publicité,
- Pré instruire les demandes de pose d'enseignes, de publicité et de pré-enseignes dans le cadre du Règlement de Publicité Locale,
- Rédiger des courriers pour faire respecter le règlement intercommunal de publicité,
- Contrôler avec l'instructeur du droit des sols la mise en œuvre des autorisations délivrées pour les enseignes et la publicité

Profil recherché

Titulaire d'une Licence ou d'une certification de niveau BAC+4 en urbanisme, aménagement et commerce; vous présentez une maîtrise des outils informatiques et des connaissances sur la lecture de plans. Votre esprit de synthèse, sens de l'organisation et de la rigueur sont reconnues. Votre communication est portée par des capacités rédactionnelles et des qualités relationnelles. Vous savez être réactif(ve).

Conditions du stage

Stage gratifié selon la réglementation en vigueur ; durée de 6 mois (à compter d'avril 2023) ; du lundi au vendredi (8h30/12h – 13h30/17h) ; nombre de jours de repos calculés en fonction de la durée du stage ; remboursement intégral de l'abonnement aux transports en commun ; accès au restaurant municipal à des tarifs préférentiels.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)
A Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 48, rue du Colonel Fabien – 94460 Valenton
ou par mail : recrutement@ville-valenton.fr